

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

PRODUITS D'ENTRETIEN : COMMENT BIEN LES UTILISER ?

Guide à l'usage des agents
chargés de l'entretien des locaux

EFFICACITE
HYGIENE
ECOLOGIE
SECURITE

Centre de Gestion de l'Isère
Pole Prévention des risques professionnels

Cdg 38

Centre de Gestion de la Qualité Publique Territoriale de l'Isère



HYGIENE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

PRODUITS D'ENTRETIEN : COMMENT BIEN LES UTILISER ?

Pourquoi ce guide ?

Le nettoyage des locaux nécessite l'utilisation de produits d'entretien. Ces produits ne sont pas anodins. Pour être efficaces et ne pas causer de nuisances aux usagers des locaux, ils doivent être utilisés à bon escient et de manière adaptée. Composés de substances chimiques, ces produits ne sont pas inoffensifs pour la santé des agents qui les emploient et l'environnement. Leur manipulation implique de respecter des règles de protection et de sécurité.

Vous êtes chargé de l'entretien des locaux ou supervisez le travail d'une équipe d'agents de nettoyage. Ce guide a pour objet de vous permettre d'adopter de bonnes pratiques et d'acquérir les bons réflexes professionnels. Il rappelle les principales règles à respecter pour utiliser les produits d'entretien de manière efficace et les manipuler en toute sécurité.

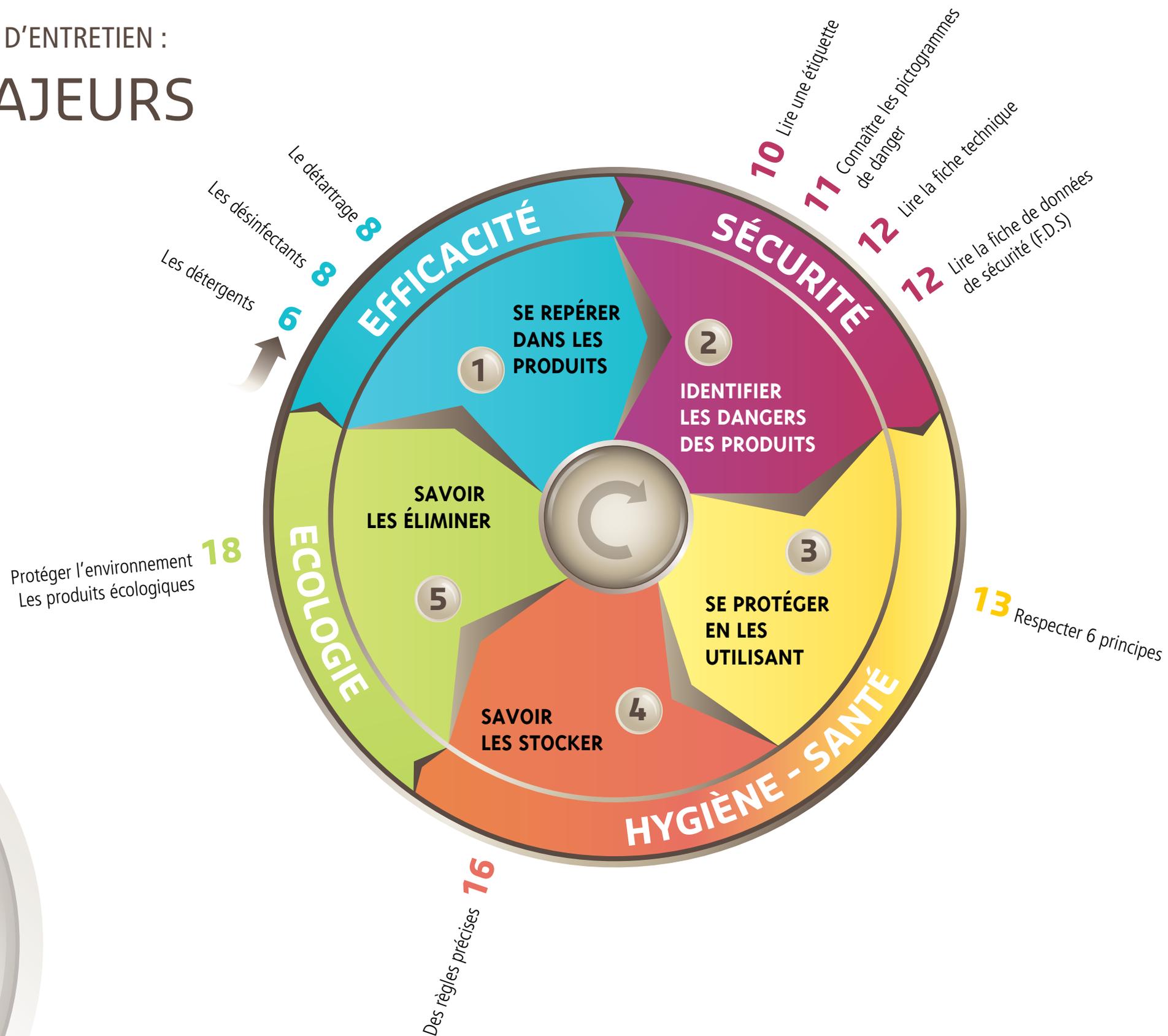
Ce guide est issu d'un travail conjoint d'un groupe d'agents territoriaux de l'Isère et du pôle prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de l'Isère, travail animé par Marielle Berbey Chiodetti, formatrice d'ABC Hygiène et le Docteur Michèle Cros, responsable de la Direction Santé et Sécurité au travail du CDG 38.

BIEN UTILISER LES PRODUITS D'ENTRETIEN : 5 ENJEUX MAJEURS

Légende des pictogrammes :

 A savoir

 Bon réflexe



ANNEXES

- 19** En finir avec 6 idées reçues
- 20** Les habitudes à prendre ou à conserver
- 21** Exemples de procédure d'entretien

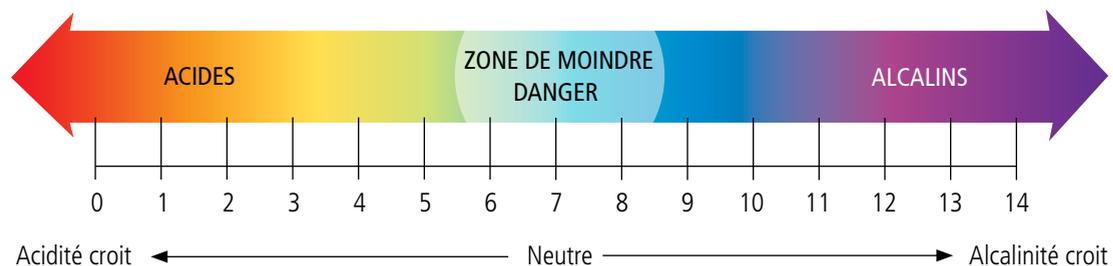
COMMENT SE REPERER DANS LES PRODUITS ?

Les produits d'entretien relèvent de deux familles principales : les détergents et les désinfectants.

Les détergents

Ces produits sont classés en fonction de leur indice de pH (potentiel hydrogène) sur une échelle acide, neutre, alcalin. Ce classement détermine le type d'utilisation du produit : détartrant, désincrustant, multi usages, dégraissant, décapant.

Echelle de pH



	Détartrant	Désincrustant	Multi-usages	Dégraissant	Décapant
A quoi ça sert ?	retirer le tartre des sanitaires	retirer le voile calcaire des revêtements		enlever les graisses	retrouver l'état initial d'un revêtement
Le pH du produit	acide fort pH entre 2 et 0	acide faible pH entre 5 et 2	neutre pH entre 7 et 5 ou entre 7 et 9	alcalin pH entre 9 et 14	alcalin fort pH entre 13 et 14
Par exemple	gel détartrant WC	vinaigre (pH 3) et taux en acide acétique de 5 à 8%	liquide vaisselle et produit vitres, produit multi surfaces	produit lave-vaisselle, lessive, cristaux de soude	décapant émulsion, décapant four

2 types de produit pour tout faire

La plupart des salissures peuvent être éliminées avec deux produits : un produit alcalin et un produit acide. Inutile donc de multiplier les types de produits utilisés.

	Par exemple	On les nettoie avec
les matières organiques	ce sont les matières d'origine végétale, animale ou humaine amidon, urine, selles, graisse, goudron, pétrole, beurre, peinture ou craie grasse, salive, aliments, encre, micro-organismes, résine, crayon feutre, pâte à modeler, colle, etc.	des produits alcalins
les matières inorganiques	ce sont les matières minérales, métalliques et salines calcaire (craie blanche) et tartre, rouille, ciment, sel, magnésie, etc.	des produits acides

FAUX

Heu ... il n'y en a pas un peu trop là ?!



Mais non ! tu vas voir c'est facile ! celui-là c'est pour les tâches de graisse sur les sols béton. Celui-là, pour les tâches de graisse sur les sols carrelés, à côté, c'est toujours pour la graisse mais sur les parquets, ensuite la graisse sur les tissus en coton, la graisse sur les tissus synthétiques, sur la laine, les tâches de graisse sur l'inox, les tâches de graisse sur l'alu ... Ça c'était pour les graisses de type A ... Pour les graisses de type B, c'est le rayon du dessous ! Après, si les graisses ont brûlé, on a tout ça ! Et puis si c'est de l'huile c'est différent ! Il faut prendre ...

Les désinfectants

Le nettoyage au moyen d'un détergent élimine 80% des micro-organismes (bactéries, virus, champignons...) présents sur une surface. Pour détruire les 20% restant, on utilise un désinfectant.

Plusieurs sortes

- les désinfectants "bactéricides" éliminent les bactéries,
- les désinfectants "fongicides" éliminent les champignons,
- les désinfectants "avec interférence" s'utilisent sur des surfaces en présences de salissures,
- les désinfectants "sans interférence" s'utilisent sur des surfaces nettoyées.

Bonne pratique

- la désinfection n'est efficace que sur une surface propre. Avant de la désinfecter, pensez à la nettoyer (les détergents désinfectants réalisent les opérations de nettoyage et de désinfection),
- la désinfection n'est pas nécessaire ni obligatoire dans tous les locaux de façon systématique. Elle est obligatoire dans les toilettes au moins une fois par jour,
- respecter le temps d'application nécessaire (indication contenue dans la fiche technique du produit) avant de tirer la chasse d'eau,
- un désinfectant ne se rince pas (sauf sur les surfaces en contact direct avec les aliments), il ne se sèche pas, ne s'essuie pas et se dilue dans de l'eau froide (20°).



Ne prenez pas un produit pour un autre et ne remplacez pas un produit par un autre. A chaque produit correspond un usage défini. N'apportez pas vos propres produits. Les produits nécessaires sont présents dans les équipements. Pensez à nettoyer avant de désinfecter.

Le détartrage

L'eau contient du calcaire qui se dépose sur les surfaces. Ce dépôt de tartre est l'ennemi de la propreté car il permet aux micro-organismes de se développer. Le degré de calcaire est mesuré en TH (titre hydrotimétrique). Plus ce taux est élevé, plus le détartrage sera fréquent.

On utilise

- un produit détartrant pour éliminer le dépôt de tartre des sanitaires,
- un nettoyant désincrustant pour retirer le voile calcaire des revêtements.

Bonne pratique

- le détartrage n'est pas une opération de nettoyage,
- le calcaire fait écran à l'action des produits nettoyants. Après le détartrage, quand l'eau est dure, le nettoyage doit donc être effectué avec un détergent contenant un adjuvant séquestrant,
- pensez à respecter le temps d'application, en vous reportant à la fiche technique.

Degré de calcaire	TH 0 - 14 Eau douce	TH 14 - 21 Eau moyenne	TH 21 et plus Eau dure
Fréquence détartrage	1 x par mois	2 x par mois	1 x par semaine

COMMENT IDENTIFIER LES DANGERS DES PRODUITS ?

Les produits d'entretien sont des produits chimiques. Ils ne sont pas inoffensifs et certains sont dangereux. Pour reconnaître une substance dangereuse pour l'homme (et/ou pour l'environnement), on dispose de trois sources d'information : l'étiquette, la fiche technique, la FDS.



Pas inoffensif

Un produit chimique pénètre dans le corps : par inhalation (voie respiratoire), par contact (voie cutanée et muqueuses oculaires), par ingestion (voie digestive - contact main bouche). Il peut entraîner : des atteintes de la peau et des muqueuses (eczéma irritatif ou allergique, brûlures cutanées et oculaires) ; des atteintes respiratoires (asthme, spasme bronchique, pneumonie d'inhalation, œdème aigu du poumon) ; des atteintes générales (vertiges, ivresse, cancer, trouble de la fertilité, toxicité fœtale).

Les risques sont majorés si la dilution n'est pas respectée.

L'étiquette

Elle est apposée sur l'emballage du produit. Elle fournit des indications sur les dangers du produit et précise les précautions à prendre pour sa manipulation, son utilisation et son stockage, ainsi que la conduite à tenir en cas d'accident.

2009 - 2015 : l'étiquetage change

L'étiquetage des produits chimiques est uniformisé au niveau international. De nouveaux symboles de danger sont entrés en vigueur en France en 2009. Les anciennes étiquettes sont progressivement remplacées et le 1^{er} juin 2015 tous les produits afficheront le nouvel étiquetage. D'ici cette date, l'ancien et le nouveau système coexistent.



Les produits ne doivent pas porter de double étiquetage (ancien / nouveau pictogrammes).

En cas de transvasement, utilisez des contenants propres et pensez à les étiqueter.



Savoir lire une étiquette

Ancien modèle

		les pictogrammes de danger
MECHANFAB 1 Rue du Cimetière		les coordonnées du fabricant, distributeur ou importateur
CORROTOX Contient de l'hydroxyde de sodium		le nom du produit le nom des substances
R26 : très toxique par inhalation R45 : peut provoquer le cancer R60 : peut altérer la fertilité R35 : provoque de graves brûlures S37 : porter des gants appropriés S23 : ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées, aérosols S25 : éviter le contact avec les yeux S24 : éviter le contact avec la peau S45 : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin		les risques particuliers du produit (Phrases R) les précautions à prendre pour se protéger et la conduite à tenir en cas d'accident (Phrases S)



Nouveau modèle : (en gras ce qui change)

		les pictogrammes de danger
MECHANFAB 1 Rue du Cimetière		les coordonnées du fabricant, distributeur ou importateur
CORROTOX DANGER		le nom du produit DANGER ou ATTENTION. Le mot "Danger" sera associé aux produits chimiques les plus dangereux.
H331 : toxique par inhalation H350 : peut provoquer le cancer H360F : peut nuire à la fertilité H314 : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves		des mentions de danger
P280 : porter des gants de protection P260 : ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols P262 : éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements P314 : consulter un médecin en cas de malaise		des conseils de prudence

Connaître les nouveaux pictogrammes

Avec le nouvel étiquetage, les symboles et les indications de danger sont remplacés par de nouveaux pictogrammes de danger.

EQUIVALENCE ENTRE LES PICTOGRAMMES					
ANCIEN			 		
NOUVEAU					
RISQUE	DANGER	TOXIQUE	CMR (Cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction)	CORROSIF	INFLAMMABLE
ACTION	J'ALTERE LA SANTE	JE TUE	JE NUIS GRAVEMENT A LA SANTE	JE RONGE LES METAUX OU LA PEAU	JE FLAMBE
EXEMPLE DE PRODUITS	Eau de javel, produit détergent pour vaisselle, lave vitre à base de méthanol, essence de térébenthine, pesticide, antimite, etc.	Méthanol pur, certains herbicides, antirouille contenant des fluorures, naphtaline, etc.	Amiante, benzène cadmium et dérivés, chlorure de vinyle, chromes et dérivés, éthers de glycol, plomb et dérivés, etc.	Soude caustique, déboucheur de canalisation, détartrant, eau de javel concentrée, acides chlorhydrique, nitrique, sulfurique, etc.	Acétone, alcool à brûler, White Spirit, trichloréthylène, etc.

ANCIEN				
NOUVEAU				
RISQUE	COMBURANT	EXPLOSIF	GAZ SOUS PRESSION	NEFASTE POUR L'ENVIRONNEMENT
ACTION	JE FAIS FLAMBER	J'EXPLOSE	JE SUIS SOUS PRESSION	JE POLLUE L'ENVIRONNEMENT
EXEMPLE DE PRODUITS	Pastilles d'eau de javel effervescentes, oxygène, chlorate de sodium, etc.	Gaz butane, propane, gaz naturel, acide picrique, TNT, etc.	Gaz comprimés, liquéfiés, gaz dissous, gaz réfrigérés, etc.	Composés de métaux lourds, solvants, etc.

La fiche technique

La fiche technique fournit des renseignements complémentaires à l'étiquette. Elle donne notamment des informations sur les conditions d'utilisation du produit (dosage, dilution, pH...) et son mode d'emploi.

La fiche de données de sécurité (FDS)

La FDS est la "carte d'identité" du produit. Elle fournit des informations sur les risques pour la santé et l'environnement de l'utilisation du produit, ainsi que des indications sur les moyens de protection et les mesures à prendre en cas d'urgence.

Elle doit obligatoirement être transmise au médecin de prévention (qui recense les risques encourus par chaque agent).

Savoir lire une FDS

Une FDS comporte 16 rubriques. Six rubriques doivent être lues avec une attention particulière :

- > N°3 "Identification des dangers" : indique les principaux dangers du produit.
- > N°4 "Premiers secours" : renseigne sur les premiers secours à apporter en cas d'urgence (la rubrique n°2 indique le numéro d'appel d'urgence (numéro ORFILA) qui donne accès à la liste des centres anti-poisons et à leurs numéros de téléphone.
- > N°5 "Mesures de lutte contre l'incendie" : indique les mesures de prévention à prendre contre les incendies et les explosions, et les moyens d'extinction à utiliser en cas d'accident.
- > N°6 "Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle" : indique les mesures à prendre lorsque la substance chimique est accidentellement répandue sur le sol ou dans l'air ou dans l'eau (rivière, source...).
- > N°7 "Manipulation et stockage" : donne les recommandations pour la manipulation, l'emploi et le stockage du produit (local ventilé, à l'abri de la chaleur, de l'humidité...).
- > N°8 "Protection individuelle" : détaille les mesures de protection respiratoire, des mains, des yeux et du visage, de la peau.

Le risque allergique

Certains conservateurs, parfums et colorants peuvent provoquer des allergies. Les substances parfumantes allergisantes (Géranol, Linalool, Citronellol, Limonène, Terpène...) sont indiquées sur les emballages ou sur les fiches techniques des produits. Pensez à signaler votre réaction à tel ou tel produit à votre médecin du travail.

A faire :

En cas de transvasement des produits, pensez à étiqueter les nouveaux contenants.

Signalez tout emballage abîmé ou détérioré.

A ne pas faire :

N'utilisez jamais un produit s'il n'a pas d'étiquette.

Ne manipulez aucun produit avant d'avoir lu l'étiquette et compris toutes les précautions de sécurité.

En cas de doute, reportez-vous à la FDS.

COMMENT SE PROTEGER EN LES UTILISANT ?

Chaque produit doit être manipulé et utilisé selon les consignes d'emploi. Son efficacité en découle. C'est aussi en respectant la procédure d'emploi que l'agent diminue les risques d'accidents et de maladies professionnelles. Se protéger, c'est respecter 6 principes de base.

Connaître les consignes

La bonne utilisation d'un produit ne s'improvise pas. Chaque produit a un mode d'emploi qui lui est propre et qu'il faut connaître. La fiche technique du produit renseigne sur les conditions d'utilisation à respecter : dosage, dilution, pH, temps d'action...

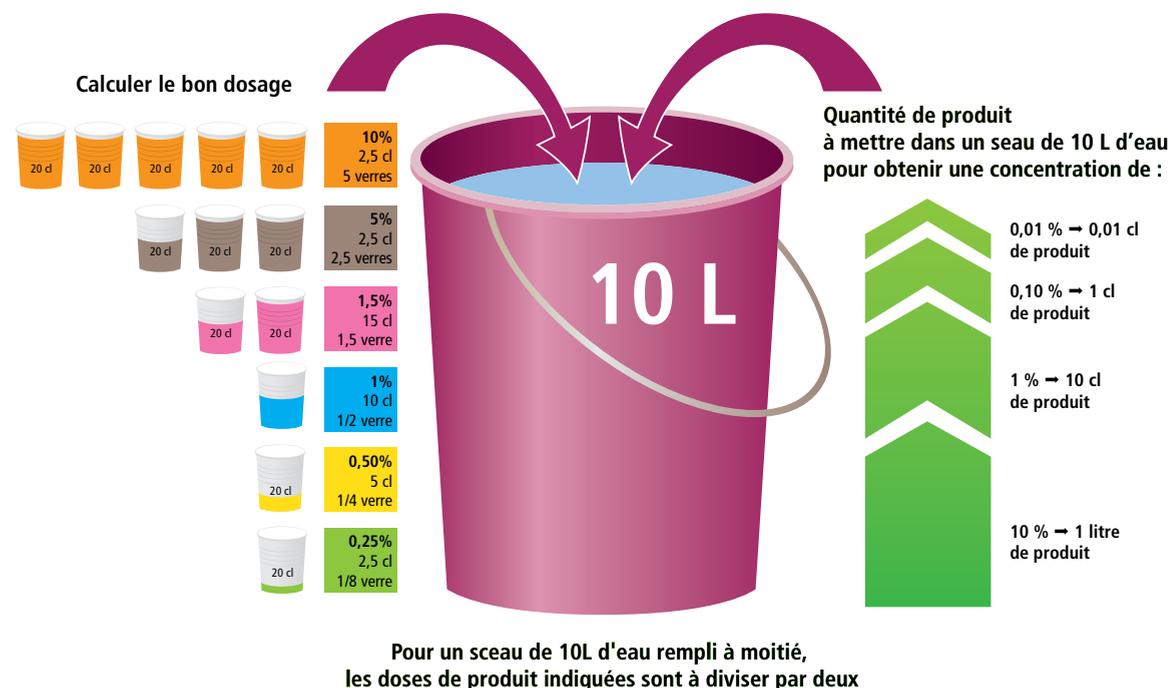
Le Ph : un indicateur clé

Le degré de pH est indiqué sur l'étiquette et sur la fiche technique

- > plus le pH s'approche de 0 ou 14, plus le produit est agressif pour l'homme, l'environnement et le matériel,
- > la puissance du produit est multipliée par 10 à chaque fois que le Ph augmente de 1 degré sur l'échelle de 0 à 14,
- > plus un produit est dilué avec de l'eau, plus son Ph se rapproche de 7, la zone neutre de moindre danger.

Bien doser

Le produit doit être dosé selon les préconisations indiquées. Le sur-dosage (fréquent) n'est pas plus indiqué que le sous-dosage. Seul le dosage recommandé garanti le résultat attendu en termes de nettoyage et limite le risque de toxicité pour l'utilisateur.



Respecter le temps d'action

Un produit a besoin de temps pour agir. Ce délai d'application (pause ou trempage) varie selon le produit. En tenir compte garantit l'efficacité du nettoyage et réduit la nécessité de frotter pour obtenir le résultat.

Ne pas faire de mélanges

Les produits ne se mélangent pas. Il est dangereux de mélanger un produit acide et un produit alcalin car cela risque de provoquer des réactions chimiques dangereuses. Par exemple : le mélange d'un détartrant (acide) avec de l'eau de javel (alcalin) libère des vapeurs toxiques de chlore.

Utiliser du matériel adapté

Certains produits sont à utiliser avec un matériel précis (monobrosse, autolaveuse, raclette...). Cette association produit/matériel assure du résultat attendu. De plus, l'utilisation du matériel adapté diminue la pénibilité du travail et limite les risques professionnels (inhalation, troubles musculo-squelettiques...).

Porter des équipements de protection

Les conditions de manipulation de certains produits exigent le port d'équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes de protection, chaussures de sécurité, masques, blouse ou combinaison de travail...

La rubrique n° 8 de la FDS - "Contrôle de l'exposition - Protection individuelle" - détaille les mesures de protection respiratoire, des mains, des yeux et du visage, de la peau.

Bonne pratique

- > L'eau chaude dégage de la vapeur. En utilisant de l'eau tempérée pour diluer le produit, vous limitez le risque de respirer le produit.
- > Les phases de transvasement et de dilution engendrent des risques de projection. Privilégiez les centrales de dilution car elles permettent d'éviter les contacts directs avec les produits.
- > Il faut impérativement consulter le médecin de prévention si vous constatez ou suspectez que l'utilisation d'un produit a un effet sur votre état de santé (nausée, brûlure, démangeaison, réaction cutanée...). Certains produits étant toxiques en cas de grossesse pensez également à signaler votre situation.
- > En cas d'accident, prévenez votre responsable dès que possible et au plus tard dans les 24h.



> A faire

- Pensez à bien vous laver les mains après chaque manipulation.
- Respectez le mode d'emploi et les consignes de sécurité indiquées.
- Portez des gants (éviter les gants en latex qui présentent des risques de réactions allergiques) et tout autre équipement de protection individuel (EPI) nécessaire.
- Manipulez le produit dans un espace ventilé.
- En cas de transvasement des produits, pensez à étiqueter les nouveaux contenants.
- Refermez toujours les récipients.

> A ne pas faire

- Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas à proximité des produits.
- Ne transvasez pas les produits dans des bouteilles de type alimentaire ou ayant contenu un autre produit.
- Ne mélangez jamais les produits.



COMMENT LES STOCKER ?

Les produits d'entretien ne sont pas des produits comme les autres. En raison de leur dangerosité, ils doivent être stockés selon des règles précises :

- > de grandes quantités de produits ne doivent pas être stockées ensemble : les effets dangereux de certains produits sont démultipliés par la quantité de produit,
- > chaque produit a ses propres règles de stockage : en local ventilé, à l'abri de l'humidité, températures maximum et minimum à ne pas dépasser, bacs de rétention, pas d'étagères en bois pour les produits inflammables...
- > certains produits ne peuvent être stockés ensemble (produits incompatibles).

La rubrique N°7 - "Manipulation et stockage" - de la Fiche de Sécurité (FDS) détaille les recommandations à respecter pour le stockage du produit.

					
	+	-	-	+	- ne doivent pas être stockés ensemble
	-	+	-	0	0 ne doivent être stockés ensemble que si certaines dispositions particulières sont appliquées
	-	-	+	+	+ peuvent être stockés ensemble
	+	0	+	+	

Autre incompatibilité :
les produits acides (détartrants)
et les produits basiques (soude, javel...)

Respectez les consignes de stockage des produits.



COMMENT LES ÉLIMINER ?

Les produits d'entretien peuvent être toxiques pour l'environnement. Leur élimination répond à des règles précises :

- les faire éliminer par les filières de collecte sélective des déchets ménagers spéciaux (DMS) dans les déchetteries,
- respecter les consignes particulières d'élimination indiquées dans la rubrique N°13 de la FDS.

La rubrique N° 12 - "Informations écologiques" - de la Fiche de Sécurité (FDS) renseigne sur l'impact sur l'environnement du produit (écotoxicité, biodégradabilité...)

Respectez les consignes d'élimination des produits.

Les produits écologiques

Un produit de nettoyage de qualité écologique occasionne moins d'impacts sur l'environnement qu'un produit "classique".

➤ comment les reconnaître ?

L'étiquette du produit comporte un des deux labels officiels :



Ecolabel européen



Nordic Swan

➤ sont-ils efficaces ?

Les dosages, les odeurs et la capacité à mousser des produits écologiques sont parfois différents des produits "classiques". Ces caractéristiques peuvent laisser penser à une moindre efficacité. En réalité, ces produits sont testés suivant des critères rigoureux. Ils garantissent un certain niveau d'efficacité.

ANNEXE 1 - EN FINIR AVEC 6 IDEES RECUES

1/ Les produits d'entretien nettoient tous de la même manière. On peut donc remplacer un produit par un autre.

- A chaque produit correspond un usage déterminé (détergent, détartrant, désinfectant...).
- FAUX** On ne peut donc utiliser un produit à la place d'un autre, par exemple employer un détergent pour désinfecter.

2/ Plus on augmente le dosage de produit d'entretien, mieux on nettoie.

- Un produit est efficace s'il est utilisé en respectant le dosage indiqué sur l'étiquette de l'emballage. Le sur-dosage n'augmente pas l'efficacité et il risque d'accroître le danger de toxicité pour l'utilisateur et de pollution de l'environnement.
- FAUX**

3/ Les produits qui ont un label "écolo" sont moins efficaces.

- Ces produits sont testés suivant des critères rigoureux qui garantissent leur efficacité. Le fait qu'ils aient parfois une odeur différente et une moindre capacité à mousser est sans effet sur leur efficacité.
- FAUX**

4/ Mélanger des produits entre eux permet de gagner en efficacité.

- Le mélange de certains produits ensemble peut au contraire neutraliser les effets de chacun des produits. En outre, le produit résultant du mélange peut provoquer une réaction chimique toxique et dangereuse pour l'utilisateur.
- FAUX**

5/ Si ça sent bon, c'est que c'est propre.

- L'odeur dégagée n'a rien à voir avec le résultat. Inutile donc de rajouter du produit pour que ça sente bon. Les produits qui ne contiennent pas de substances parfumantes ont moins de risque d'être allergisant pour l'utilisateur.
- FAUX**

6/ Il est nécessaire d'avoir un stockage important de produits.

- Les effets dangereux de certains produits étant démultipliés par le volume de produits, il n'est pas prudent de stocker ensemble de grandes quantités de produits.
- FAUX**

ANNEXE 2 - LES HABITUDES A PRENDRE OU A CONSERVER

POUR LA SECURITE

► A faire

En cas de transvasement des produits, pensez à étiqueter les nouveaux contenants.

Signaler tout emballage abîmé ou détérioré.

Bien se laver les mains après manipulation.

Respecter le mode d'emploi (dilution, temps d'application, etc.) et les consignes de sécurité indiquées.

Porter des gants ou tout autre équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire.

Aérer lors de l'utilisation du produit.

Refermer toujours les récipients.

Respecter les consignes de stockage des produits.

► A ne pas faire

Ne jamais utiliser un produit s'il n'a pas d'étiquette.

Ne manipuler aucun produit sans avoir lu l'étiquette et compris toutes les précautions de sécurité. En cas de doute, se reporter à la FDS.

Ne pas manger, boire ou fumer à proximité des produits.

Ne pas transvaser dans des bouteilles de type alimentaire ou ayant contenu un autre produit.

Ne jamais mélanger les produits.

POUR L'HYGIENE

► A faire

Désinfection :

Nettoyer avant de désinfecter.

Diluer le désinfectant dans de l'eau froide (20°).

Ne pas rincer le désinfectant et ne pas l'essuyer, sauf sur les surfaces en contact direct avec les aliments.

Mettre en trempage en respectant le temps d'action (5' en bactéricide et 15' en fongicide).

Nettoyage :

Procéder au dépoussiérage : balayage en humide (lavette + balai antistatique, gaze ou raclette).

Utiliser une lavette par zone et par nettoyage.

Changer de lavette aussi souvent que nécessaire.

Lavage :

Mettre en place des double seaux surface et sol pour ne jamais croiser le propre avec le sale.

Préparer juste ce qu'il faut de préparation.

A quoi bon remplir un seau ou une laveuse, si on utilise que la moitié de sa contenance...

► A ne pas faire

Ne pas prendre un produit pour un autre. A chaque produit correspond un usage défini.

Ne jamais croiser le propre avec le sale : aller du plus propre au plus sale, du haut vers le bas et de l'extérieur vers l'intérieur

ANNEXE 3 - EXEMPLES DE PROCEDURE D'ENTRETIEN

ENTRETIEN JOURNALIER : SALLE CLASSE - BUREAU - SALLE REUNION - ETC ...

Produit Alcalin Détergent - Désinfectant		
	Sol	Surface
Fréquence	1 x par jour : balayage humide du sol ou aspiration) 1 à 3 x par semaine : lavage des sols	1 x par jour : élément à portée de mains
Procédure d'application	mettre des gants / remplir et doser les seaux / remplir le vaporisateur / aérer la pièce	
	- appliquer sur le sol - laisser agir - ne jamais rincer - aller de l'extérieur vers l'intérieur	- mettre en trempage les tables - évacuer les déchets - prendre une lavette propre (trempage dans seau bleu) - nettoyer - rincer la lavette dans le seau rouge et imprégner dans le seau bleu aussi souvent que nécessaire

ENTRETIEN JOURNALIER : SANITAIRES

Produit Alcalin Détergent - Désinfectant		
	Sol	Surface
Fréquence	1 x par jour ou plus	
Matériel nécessaire	- gants - un vaporisateur pour le détergent - désinfectant (embout mousse) - seau bleu propre contenant : eau + détergent-désinfectant - seau rouge : réception sale - une lavette rose par WC - un tampon blanc - un chariot d'entretien	
Procédure d'application	- aérer les locaux - mettre des gants - remplir, doser les seaux et les vaporisateurs - tirer la chasse - vaporiser le nettoyant sur les WC, douche, lavabo - respecter les temps de pause - vider les poubelles - prendre une lavette propre, l'imprégner de détergents désinfectants - nettoyer et désinfecter : 1- points de contact 2- miroir 3- carrelages muraux 4- portes, murs, surfaces hautes - nettoyer et rincer : 1- lavabo 2- Douche 3- WC et environnement WC - vaporiser le désinfectant : 1- lavabo 2- Douche 3- WC et environnement WC - changer les distributeurs si besoin - balayer ou racler- laver le sol	

Ce guide a été réalisé en collaboration
entre la Direction Santé et Sécurité au Travail du CDG 38
et ABC hygiène, organisme de formation en hygiène et propreté.

Pour le CDG 38 :

Dr Michèle CROS - Responsable de la Direction Santé et Sécurité au Travail
Dr Magali BUU - Médecin au Pôle médecine professionnelle
Stéphane BEUIL, Marion CAUSSE, Sandra MAHE - Conseillers Prévention
au Pôle prévention des risques professionnels

Pour ABC Hygiène :

Marielle BERBEY-CHIODETTI - Formatrice

Ont aussi collaboré :

Françoise ABDILLA - commune de Villard de Lans
Patricia BAGOU - commune de l'Isle d'Abeau
Sylvain CASEMODE - commune de Villefontaine
Philippe CLAPERON - commune de Bourgoin-Jallieu
Alain COUTURIER - commune des Avenières
Maria DEMAGALHAES - commune du Grand-Lemps
Joëlle FRACHET - commune de Saint Marcellin
Michel GENTIT - commune de Voreppe
Corine KAUFFMANN - commune de Bernin
Gilbert SCARAZINI - commune de Meylan
Evelyne SZEWCZYK - communauté de communes de Bièvre Est

➤ Qu'ils soient ici remerciés.

Conception et rédaction : Jean-Christophe POIROT

Réalisation graphique : izagraph.blogspot.fr

Illustrations : Antoine RONZON

Imprimé sur du papier aux normes PEFC avec des encres végétales

par l'imprimerie des Eaux Claires

octobre 2012



CDG 38
416 rue des Universités
38402 Saint Martin d'Hères cedex
Cdg38@cdg38.fr

